



**Rapport de la mairesse sur la situation  
financière de la Ville de Rosemère**

**Le 14 novembre 2016**

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, je vous fais rapport sur la situation financière de la Ville de Rosemère.

Je vous rappelle que cet article de loi exige que le maire ou la mairesse fasse rapport, au moins quatre semaines avant l'adoption des prévisions budgétaires du prochain exercice, sur la situation financière de sa municipalité.

Bien qu'il s'agisse d'une exigence, c'est un exercice auquel je me prête volontiers, car il me permettra de vous présenter un portrait global des finances de la Ville de Rosemère.

Ainsi, mon rapport traitera :

- des états financiers consolidés 2015 (incluant l'état de la dette)
- du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015
- du programme triennal d'immobilisations de l'année 2015
- des indications préliminaires quant aux résultats 2016
- des orientations générales du budget 2017
- et traitera enfin du prochain programme triennal d'immobilisations.

En conformité avec les lois, ce document inclut également un rapport sur la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

## **Les états financiers consolidés 2015**

Les états financiers 2015 indiquent que la Ville de Rosemère a conclu l'exercice financier 2015 en dégageant un excédent de 522 700 \$.

Le surplus budgétaire est principalement attribuable à des revenus additionnels provenant de droits de mutation (278 500 \$), de vente de terrains (135 500 \$), des amendes et pénalités (135 900 \$), de revenus d'intérêts (89 000\$), de paiements de transfert, permis et autres sources (219 000\$).

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, elles ont été inférieures aux prévisions budgétaires. Des économies ont été réalisées principalement sur le déneigement (161 000 \$), sur les dépenses liées au transport collectif (485 000 \$), sur les salaires (288 000\$) et sur les autres dépenses (130 800 \$).

Le suivi serré de nos revenus et dépenses a permis de ne pas utiliser le surplus accumulé pour un montant de 1 400 000\$, ramenant le surplus de l'exercice à 522 700 \$.

Au terme de l'exercice, l'excédent accumulé non affecté était de 2 115 200 \$.

Pour l'exercice financier 2015, notre participation à l'intérieur de différents partenariats a généré un surplus de 201 300 \$, pour un total consolidé de 724 000 \$. Ces différents partenariats sont la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, la Régie intermunicipale de police Thérèse-de-Blainville et le Conseil intermunicipal de transport Laurentides.

L'annexe 1 fournit un sommaire des revenus et des charges pour 2015.

## **La dette**

Au 31 décembre 2015, la dette consolidée était de 28 064 252 \$. Cette dette inclut la quote-part des dettes des organismes auxquels participe la Ville de Rosemère.

J'attire à nouveau votre attention sur le fait que l'obtention de subventions gouvernementales a contribué à diminuer le coût de différents projets pour les Roseméroises et les Rosemérois, réduisant ainsi la dette consolidée.

C'est donc dire que l'endettement net à long terme s'élevait à 21 668 545 \$ au 31 décembre dernier. Cela représente un endettement net à long terme de 0,81 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière. Il s'agit d'une légère hausse comparativement à l'année 2014 où elle se chiffrait à 0,75 \$.

À titre de comparaison, la position de Rosemère se situe à un niveau fort enviable, sachant que la moyenne provinciale des villes comparables se situe autour de 2,00 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière.

L'**annexe 2** fournit plus de détails sur la dette de la Ville de Rosemère.

## **Le rapport de l'auditeur indépendant**

Le rapport financier consolidé de l'exercice 2015 de la Ville de Rosemère a été audité par Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de nos activités.

## **Le programme triennal d'immobilisations 2015**

Le conseil municipal a investi 3 978 006 \$ dans différents projets en immobilisations au cours de l'année 2015.

Ainsi, comme ce fut le cas en 2014, des investissements ont été consentis pour des travaux d'amélioration des conduites d'aqueduc, soit la réfection Northcôte entre Cedar/Rose-Alma.

Je souligne aussi la poursuite de notre programme d'entretien préventif et d'amélioration du réseau routier dans plusieurs secteurs du territoire notamment la réfection de Grande-Côte entre le boulevard Labelle et montée Sanche ainsi que le resurfaçage de diverses rues.

Nous avons fait l'acquisition d'une génératrice au poste Tylee et mise à niveau de notre flotte selon le plan de remplacement prévu.

La Ville a également bonifié le débarcadère de l'école Alpha pour la sécurité de tous.

Enfin, comme il le fait depuis quelques années déjà, le conseil a investi dans le renouvellement des conduites d'eau potable.

Plusieurs de ces projets, dont la réfection Northcôte, ont fait l'objet d'une aide financière gouvernementale (TECQ), permettant du même coup de réduire la facture pour les contribuables et de maintenir le niveau d'endettement.

Permettez-moi de vous indiquer qu'au cours des cinq dernières années, notre administration a investi 22 millions \$ en immobilisations.

## **Les indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'exercice 2016**

Le plus récent état comparatif des revenus et des dépenses indique que la Ville de Rosemère conclura le présent exercice financier sans avoir à affecter un montant de 1,4 M \$ de l'excédent accumulé non affecté, tel que prévu au budget 2016.

## **Les contrats de plus de 25 000 \$**

Je dépose ce soir la liste des contrats représentant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Rosemère a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière déposé en novembre 2015. Je dépose aussi une liste comprenant les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total, pour un même contractant durant cette même période, excède 25 000 \$. Ces listes indiquent, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.



## **La rémunération des élus municipaux**

En 2015, le salaire de la mairesse était de 45 950 \$ en plus d'une allocation non imposable de 15 976 \$.

Les conseillers municipaux ont reçu un salaire de 15 317 \$ et une allocation non imposable de 7 659 \$.

Une rémunération de 11 688 \$, combinant le salaire annuel et l'allocation par séance, a été versée par la MRC de Thérèse-De Blainville à la mairesse et les conseillers suppléants.

La mairesse et certains conseillers ont également reçu une allocation pour leur participation au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ainsi que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides.

Les salaires versés aux élus ne comprennent aucun avantage social ni régime de retraite.

Les montants sont expliqués à l'**annexe 3**.

## Les principales réalisations en 2016

C'est toujours avec fierté que je profite de cette occasion pour présenter les principales réalisations de notre administration au cours des 12 derniers mois, soit depuis le dernier rapport sur la situation financière.

Ainsi, en matière de finances et de fiscalité, le conseil municipal a :

- Poursuivit ses efforts de saine gestion des finances publiques
- Maintenu les taux de la taxe foncière résidentielle et commerciale parmi les plus bas dans la région et dans l'ensemble du Québec
- Assuré un suivi très rigoureux du plan quinquennal financier, générant d'importantes économies et des investissements.

En matière de loisirs, de culture, d'activités communautaires et de communication, notre administration a :

- Obtenue la reconnaissance de Rosemère comme municipalité amie des aînés (MADA)
- Doublé son offre de service en transport collectif pour les 65 ans et plus
- Célébré le 30<sup>ième</sup> anniversaire de Rosemère en santé
- Maintenu la présentation de la Fête de Noël au centre-ville
- Organisé des spectacles le samedi matin pour les familles ainsi que des spectacles d'été en plein-air
- Mis en place la première édition de La Grande journée des petits entrepreneurs
- Poursuivi son partenariat avec le Marché public estival et le Marché de Noël
- Amélioré l'image de marque du Rosemère Nouvelles ainsi que son modèle d'affaires permettant des économies substantielles de production.

Pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, la Ville de Rosemère a aussi:

- Mis en place la collecte des matières organiques afin d'assurer une gestion responsable de ses matières résiduelles
- Adopté une nouvelle politique sur le remplacement des frênes et déployé un plan de gestion de l'agrile du frêne incluant la tenue de soirées d'information
- S'est démarquée dans le cadre de Collectivités en fleurs en obtenant 5 fleurs d'argent ainsi qu'une mention spéciale pour la mise en valeur des bandes riveraines
- Réalisé la 17<sup>ième</sup> édition de la Visite des jardins secrets dans le cadre de Rosemère en fleurs

Enfin, en matière d'infrastructures, la Ville a :

- Remplacer le Quai au parc Charbonneau grâce à l'obtention d'une subvention
- Réalisé des travaux de réhabilitation des rues de l'Île-Bélair Est, Springhill, Rosedale et Saint-laurent
- Réalisé des travaux d'aménagement aux parcs Rose-Paquette et Delorme ainsi que des travaux de réfection du pavé à la bibliothèque
- Remplacé des équipements à la centrale de traitement de l'eau potable.

## **Le programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019)**

Le prochain programme triennal d'immobilisations sera adopté en décembre prochain au moment de la présentation du budget 2017.

Un des grands défis à relever est le juste équilibre entre la gestion responsable du maintien des infrastructures et le respect de la capacité de payer des citoyens.

Nous allons assurer aux citoyens des services municipaux de grande qualité. Nous investirons également dans nos espaces naturels et notre environnement.

En 2017, comme au cours des dernières années, la Ville de Rosemère s'assurera d'obtenir le maximum des subventions admissibles pour ces projets.

## **Les orientations budgétaires 2017**

Les orientations budgétaires 2017 ont été élaborées en tenant compte des éléments proposés par les citoyens lors de la consultation publique sur la situation financière qui a eu lieu en novembre 2015 :

- Réduction des dépenses sans réduire les services
- Augmentation contrôlée de la dette
- Augmentation du taux de taxe près du taux d'inflation

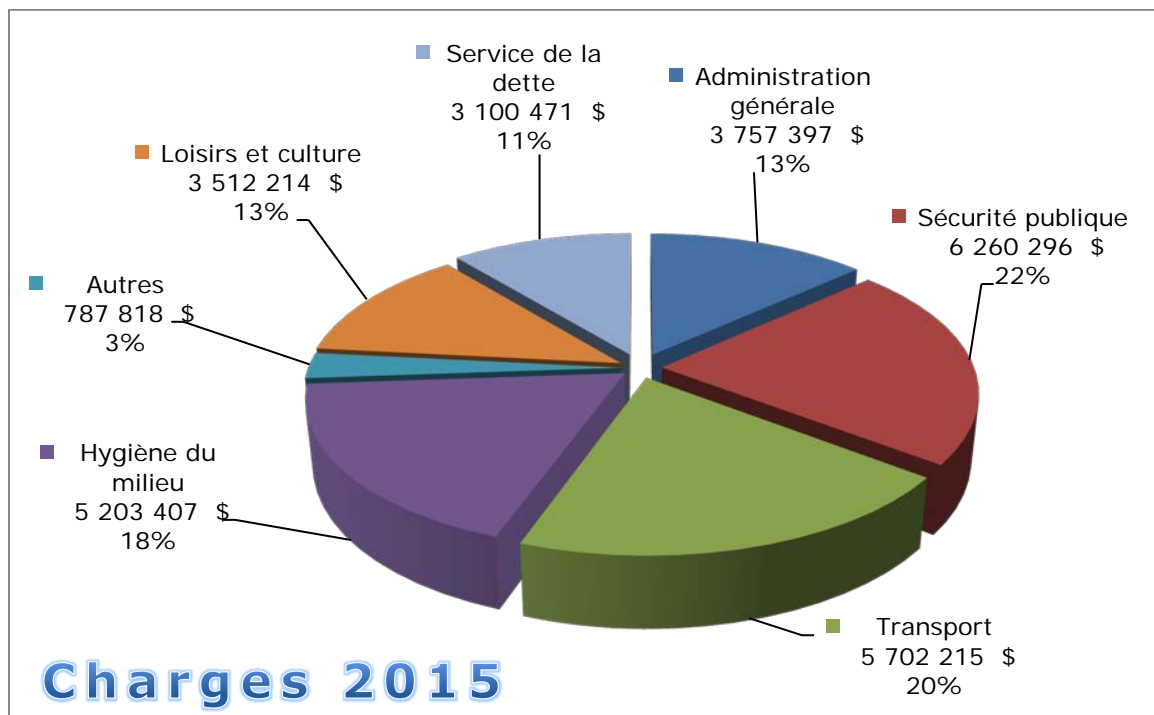
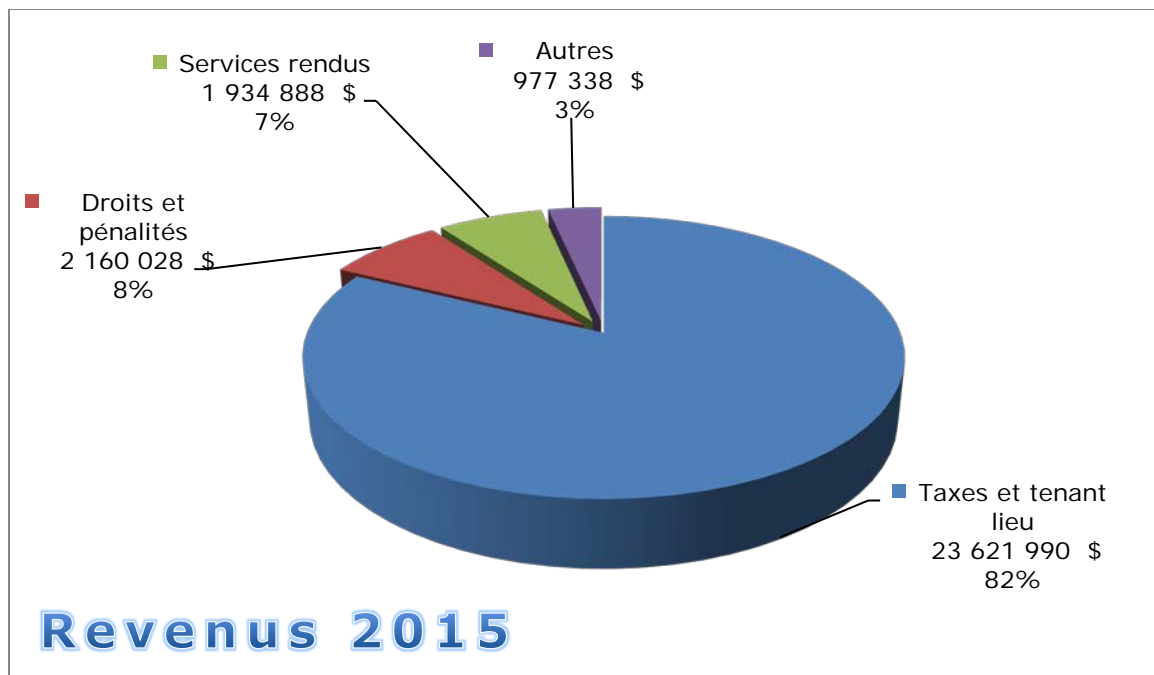
Je vous invite à la séance extraordinaire du conseil municipal, le lundi 19 décembre prochain, à 19 h, au cours de laquelle seront adoptées les prévisions budgétaires 2017.

La mairesse,

Madeleine Leduc

## ANNEXE 1

### Représentation graphique des revenus et des charges pour 2015



## ANNEXE 2

### Endettement net à long terme consolidé

	2014	2015
<b>Ville de Rosemère</b>		
Dette à long terme	26 190 700	25 590 300
Montants accumulés aux fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	(1 339 641)	(1 112 686)
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Débiteurs	(4 545 453)	(4 323 032)
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(1 860 252)	(872 185)
	<u>18 445 354</u>	<u>19 282 397</u>
Dépenses à financer	19 887	1 616 400
	<b>18 465 241</b>	<b>20 898 797</b>
<b>Organismes contrôlés</b>		
Quote-part dans l'endettement net à long terme des organismes contrôlés	<b>810 136</b>	<b>769 748</b>
<b>Endettement net à long terme consolidé</b>	<b>19 275 377</b>	<b>21 668 545</b>
Recouvrement par taxation riveraine ou secteur	3 799 406	3 125 684
Recouvrement de tiers – Centrale d'eau potable	2 186 269	2 055 509
<b>Endettement net supporté par l'ensemble des citoyens</b>	<b>13 289 702</b>	<b>16 487 352</b>

## ANNEXE 3

### Rémunération des membres du Conseil municipal pour 2015

Élu	Salaire annuel	Allocation annuelle non imposable	Jeton de présence aux comités			
			Imposable		Non imposable	
			Nombre	Jeton (\$)	Nombre	Jeton (\$)
Leduc Madeleine	45 950,16 \$	15 975,96 \$	60	322,77 \$	-	- \$
Bonneau Marie-Andrée	15 317,16 \$	7 658,64 \$	20	182,43 \$	20	91,21 \$
Corriveau Normand	15 317,16 \$	7 658,64 \$	35	182,43 \$	35	91,21 \$
Lesage Kateri	15 317,16 \$	7 658,64 \$	25	182,43 \$	25	91,21 \$
Richer Guylaine	15 317,16 \$	7 658,64 \$	16	182,43 \$	16	91,21 \$
Simoneau Daniel	15 317,16 \$	7 658,64 \$	35	182,43 \$	35	91,21 \$
Westram Éric	15 317,16 \$	7 658,64 \$	43	182,43 \$	43	91,21 \$

### Autres montants versés pour la participation à divers organismes

#### MRC de Thérèse-De Blainville

Élu	Salaire 2015	Nombre	Jeton de présence (\$)
Leduc Madeleine	7 398,00 \$	12	307,50 \$
Richer Guylaine	- \$	1	300,00 \$ *
Simoneau Daniel	- \$	1	300,00 \$ *

\* Lors d'absences de la mairesse

#### Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine

Élu	Salaire 2015	Allocation non imposable 2015
Leduc Madeleine (présidente)	5 964,48 \$	- \$
Corriveau Normand (administrateur)	1 005,28 \$	502,64 \$
Lesage Kateri (administrateur)	251,32 \$	125,66 \$
Richer Guylaine (administrateur)	753,96 \$	376,99 \$
Westram Éric (administrateur)	1 005,28 \$	502,64 \$

#### Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et Comité de retraite de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Élu	Nombre	Jeton de présence (\$)	Allocation non imposable
Westram Éric	1	279,40 \$	277,20 \$
Leduc Madeleine	9 (membre délégué)	279,40 \$	- \$
	2 (vice-présidente)	355,60 \$	- \$
	11 (comité de retraite)	127,00 \$	- \$

#### Conseil intermunicipal de transport Laurentides

Élu	Jeton de présence aux comités			
	Imposable		Non imposable	
	Nombre	Jeton (\$)	Nombre	Jeton (\$)
Corriveau Normand	8	150,00 \$	8	75,00 \$
Richer Guylaine	2	150,00 \$	2	75,00 \$